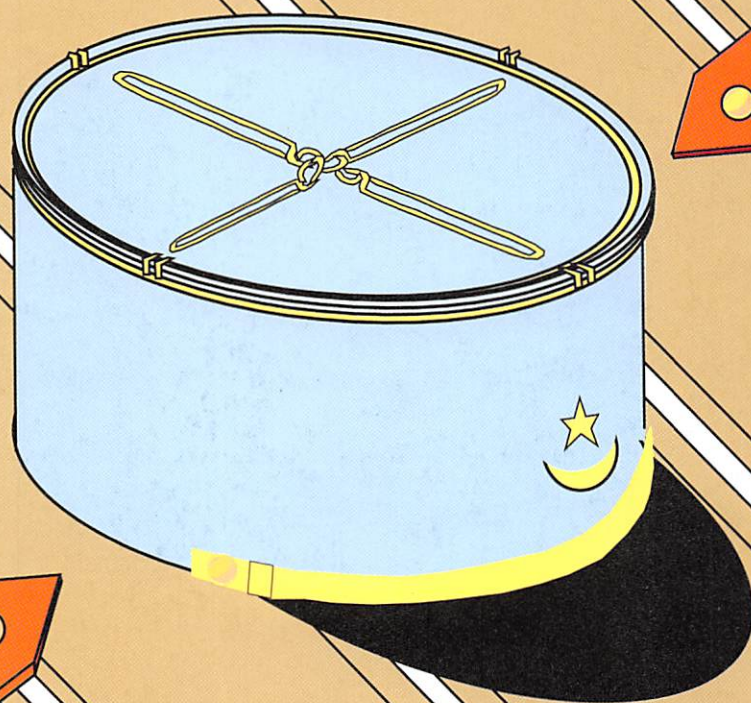


# LES SAS

Bulletin de liaison des Anciens des Affaires Algériennes

N° 4 - février 1996



Prix : 45 F



## Quarante ans après

*Association des Anciens  
des Affaires Algériennes*

20 rue Eugène Flachat  
75017 PARIS  
tél et fax : 16 (1) 42 67 67 99

*Directeur de la Publication  
Daniel ABOLIVIER*

*Rédacteur en Chef  
Alain OLMÉ*

*L'objet de ce Bulletin est de  
retrouver dans la mémoire des  
Anciens des Affaires  
Algériennes ainsi que dans  
tout document ou archive les  
éléments permettant de  
reconstituer la véritable his-  
toire des SAS.*

*Son service est destiné aux  
membres de notre Association  
à jour de leur cotisation, à  
raison de 3 à 4 numéros par  
an.*

*En raison de l'intérêt histo-  
rique suscité par les témoi-  
gnages recueillis, nous en  
avons étendu la diffusion à  
tout sympathisant souscri-  
vant un abonnement de sou-  
tien, à partir de 120 F par an  
(pour 3 numéros).*

*Merci à toute personne  
connaissant un ancien des  
Affaires Algériennes de lui  
suggérer de devenir membre  
de notre Association.*

ISSN n° 1266-2674

Merci à vous, les fondateurs de l'Association! Merci à vous, Nicolas, François, Jean, Pierre, André, Magdeleine. Merci aussi au Général Partiot, au Colonel Schoen, au Père Avril, au Commandant Benos et à vous tous, mes camarades. Il fallait qu'en ce quarantième anniversaire de la fondation des Affaires Algériennes, votre souvenir ne s'estompe pas: vous avez été le sel de la terre ...

Merci à la nouvelle équipe d'avoir repris du service pour prolonger ce qui fut fait dans les débuts de notre Association. Merci à elle d'avoir ressuscité le bulletin des SAS de l'Algérie souffrante. Ce «jeune» Bulletin - un an déjà - amène le «vieil homme» à se pencher sur un passé aux blessures encore ouvertes. Souvenir, ah oui !, souvenir de l'abandon de nos camarades musulmans et de leurs familles désespérées, souvenir des derniers soubresauts du Service et de ceux d'une administration honteuse, souvenir des déshonneurs en chaîne de l'Etat, d'une certaine Armée, des élus, etc ... et j'en passe.

Comment dans ces souvenirs qui se heurtent ne pas penser à ceux qui furent les sauveteurs de tant et tant de moghaznis, de harkis et autres fidèles ?

Comment ne pas se rappeler le courage de ces jeunes officiers qui firent face aux ministres Joxe, Mesmer, et aux autres multiples auteurs de promesses jamais tenues alors qu'ils savaient le sort de l'Algérie scellé ?

C'est du fond du cœur, de l'esprit et de l'âme que je pense à vous. Toi, François Reverchon, premier Président qui organisa l'Association et l'accueil en métropole. Toi, Nicolas d'Andoque, le Maître d'Oeuvre, qui rechercha et coordonna les retours avec cette chère Christiane Didelot qui devint ton épouse.

Vous tous, les Jean Bottard, Pierre André, André Wormser, Yvan Durand, Magdeleine Anglade, qui fut notre premier Secrétaire Général, Anne Heinis, «notre» Sénateur\*. Merci aussi, pour le présent, à notre nouveau Président Daniel Abolivier, et à tous les autres qui nous ont rejoints en masse ces dernières années pour témoigner et agir ...

**Pierre CHARIÉ MARSAINES**  
Vice-Président d'Honneur  
SAS de PIRETTE

\* voir son rapport au Sénat - Loi sur les Harkis (Bulletin n° 3)

## Après la bataille

Passé l'euphorie des victoires ou le stress des défaites, la Nation fait ses comptes: si les pertes matérielles se réparent plus ou moins facilement, les pertes humaines sont toujours atroces.

De l'hécatombe de la «der des ders» aux bombes à clous de l'été 1995, les occasions n'ont pas manqué pour exercer la sollicitude de la Nation. Car chaque fois des hommes et des femmes ont payé le prix du sang.

### Un peu d'histoire

Louis XIV entendait lui-même se préoccuper de la situation des vieux soldats et décida, par un édit de 1674, de construire «un hôtel royal d'une grandeur et d'un espace capables d'y recevoir et loger tous les officiers et les soldats estropiés que vieux, que caducs ...»

Un hospice, un hôpital, où très vite on pratique la chirurgie traumatique, un économat chargé de payer des pensions au prorata des origines sociales des vétérans, font de l'*Hôtel des Invalides* une cité animée, influente, écoutée, parce qu'elle incarne la «patrie reconnaissante».

La solidarité de la Nation, au cours et au lendemain de la première guerre mondiale, prend la forme de trois Etablissements publics:

- L'Office National des Mutilés et Réformés de Guerre, pour la remise au travail du plus grand nombre d'invalides,
- L'Office National des Pupilles de la

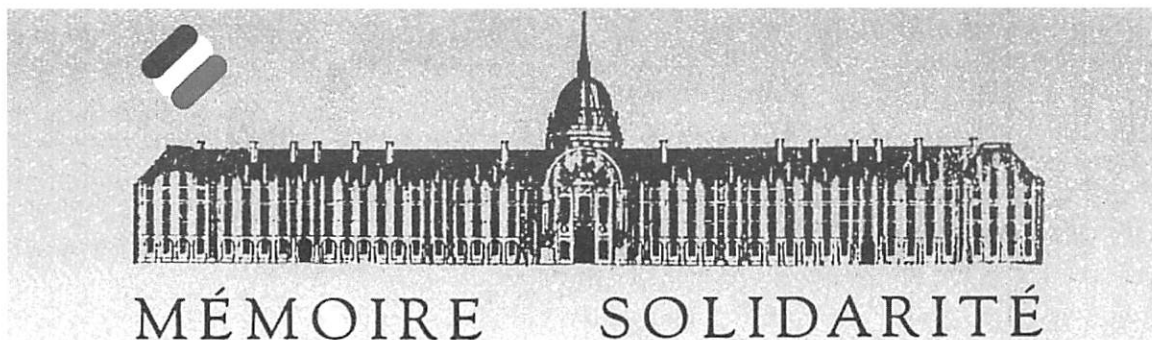
Nation, chargé de pourvoir à l'éducation des orphelins de guerre,

- L'Office National des Combattants, investi d'une mission d'assistance, non plus réservée aux seuls invalides, mais s'adressant à tous les vétérans meurtris par les atrocités de la Grande Guerre.

Pour plus d'efficacité, en 1926, ces trois établissements sont fusionnés au sein de l'Office National des Anciens Combattants, l'ONAC.

1996, c'est tout rond 4 fois 20 ans de mission de réinsertion socioprofessionnelle. C'est aussi le 80ème anniversaire de la bataille de Verdun... Il y a 75 ans deux veuves de la guerre 14-18 ont imaginé de vendre des bleuets pour que toutes les sommes collectées favorisent une plus grande autonomie aux hospitalisés de l'Hôtel National des Invalides .

En 1996, *dès le 15 mars*, des actions de promotion de mémoire et de solidarité seront organisées dans toute la France: dépôts de gerbes de bleuets; *vers le 15 juin: journées «portes ouvertes»\** dans les divers établissements de l'Office, mais aussi actions de sensibilisation des médias locaux et nationaux, ventes dans la rue de «bleuets»; enfin *vers le 19 décembre*: exposition suivie d'un colloque de clôture à l'issue duquel Monsieur PASQUINI, Ministre Délégué aux Anciens Combattants et Victimes de Guerre, prendra acte de la nouvelle jeunesse de l'ONAC et du caractère pionnier de son action en matière d'aide sociale... et lui souhaitera sans doute 5 fois 20 ans.



## Un peu de géographie

Quelles sont les missions de l'Office à l'égard des victimes des actes de guerre et de terrorisme ? Accueil, information, assistance, solidarité.

A Paris, en province, Outre-Mer, pas moins de:

- 100 directions départementales, dont la mission est d'apporter un plus par rapport aux aides sociales «ordinaires», cette action étant faite pour le compte du Ministère de tutelle,
- 10 écoles de rééducation professionnelles pour la réinsertion professionnelle des travailleurs handicapés (avec ses 200 enseignants et ses 2.000 stagiaires), donnant à des adultes physiquement handicapés une qualification professionnelle sanctionnée par un diplôme officiel et facilitant leur réinsertion sociale par l'emploi;
- 15 maisons de retraite pour personnes valides ou dépendantes.

## Un peu d'administration

Si nous venons parler de ministère de tutelle, c'est que l'ONAC est un établissement public de l'Etat. Mais qu'est-ce donc qu'un établissement public de l'Etat ?

C'est un service public et, plus précisément, une collectivité publique créée par l'Etat: une personne morale de droit public, placée sous la tutelle de l'Etat, juridiquement distincte de ce dernier.

Les établissements publics sont régis par deux principes essentiels:

- la spécificité de leur objet (ils ne peuvent se livrer à des activités s'en écartant),
- l'autonomie qui s'exerce notamment en matière budgétaire, par l'autorité dont le directeur dispose sur les personnels ou par la représentation en justice. Mais l'autonomie n'est pas l'indépendance !

## Un peu de pratique

Mais à quoi sert l'ONAC en regard des préoccupations de notre Association ?

***Bien entendu, pour tous ceux qui approchent de l'âge de la retraite et qui ont été rattachés à des unités combattantes en Algérie, c'est le moment de vérifier qu'ils ont droit à la Carte du Combattant.*** Sinon, il leur suffira de lire attentivement un très prochain numéro de ce Bulletin pour tout savoir sur le sujet.

Il y a aussi le problème dit «des harkis de deuxième génération». Rapatriée dans des conditions dont le moins qu'on puisse dire est qu'elles étaient difficiles (suivre notre série «Ca s'est passé comme ça»), la communauté harki n'était pas vraiment en bonne position sociologique pour s'intégrer dans une société civile indifférente, malgré les conditions économiques favorables des «trente glorieuses».

C'est le mérite du gouvernement Chirac de 1988 d'avoir mis en œuvre des moyens d'amener ces Français entièrement à part à l'état de Français à part entière, sous l'égide de l'ONAC. Les résultats sont ce qu'ils sont (voir un prochain numéro). A présent il appartient aux jeunes gens et aux jeunes filles de cette

génération, munis de leurs diplômes acquis dans les centres de formation de l'ONAC, d'entrer dans la vie en mettant à l'épreuve leur valeur personnelle.

*\* Profitez des Journées «portes ouvertes» de l'ONAC en allant y faire un tour. Interrogez les organisateurs de ces Journées sur la mise en œuvre de leur savoir-faire. Et, au retour, prenez la plume pour nous faire part de votre sentiment. Nous rassemblerons dans notre Bulletin de septembre le meilleur de vos lettres et l'opinion statistique de notre Association.*



Cette œuvre d'un sculpteur ancien combattant monte la garde à la porte de la Direction Générale de l'ONAC

**Alain OLM**  
Secrétaire Général

## Ca s'est passé comme ça

Je n'ai pu m'évader avec ~~un~~ convoi militaire français, il y avait des militaires qui m'ont reconnue et ainsi j'ai été envoyée des officiers chercher ma mère et frères et sœurs. Le convoi nous a cachés sous des sacs de charbon. Le convoi s'est fait arrêter en cours de route par les FLN qui ont piqué ses sacs avec leurs baïonnettes, ils ne nous ont pas vues, nous sommes passés de justesse. Ensuite, arrivés à Orléansville ont nous

Mon commandant,

« .....Je suis contente que vous ayez pris en compte ma demande, cela m'a donné de l'espoir (est-ce que vous vous rappelez le bébé chèvre que vous m'avez donné en souvenir ? je l'ai élevé et gardé jusqu'en 62).

Les FLN m'ont gardée prisonnière 8 mois et m'ont fait faire des travaux forcés des journées et des nuits entières.

Fin octobre, un convoi est passé dans le village et ainsi j'ai pu m'évader avec le convoi militaire français, il y avait des militaires qui m'ont reconnue et ainsi j'ai été envoyée des officiers chercher ma mère et frères et sœurs. Le convoi nous a cachés sous des sacs de charbon de bois. Le convoi s'est fait arrêter en cours de route par les FLN qui ont piqué ses sacs avec leurs baïonnettes; ils ne nous ont pas vues, nous sommes passés de justesse.

Ensuite, arrivés à Orléansville, on nous a cachés dans une cave (les soldats français). Le lendemain, par le même convoi, on nous a conduits à Alger dans une caserne, et là, j'ai servi de traductrice pendant 15 jours pour les harkis qui embarquaient pour la France.

Observations du **Commandant de Montalembert - SAS de HANOTEAU**, destinataire de cette lettre :

*Si elle n'a pas de droit à une pension de retraite parce qu'elle a travaillé à la SAS comme infirmière volontaire, étant encore mineure (entre 12 et 15 ans), elle aurait cependant droit à la reconnaissance des services qu'elle a rendus pendant plusieurs années pour la population locale et pour la France au péril de sa vie dans les circonstances que nous connaissons bien.*

L'officier qui m'avait embauchée ne m'avait pas payée en liquide, mais il nous avait réservé une chambre dans un bateau en première classe.

Arrivés à Marseille, la Croix Rouge nous a accueillie à part et nous a mis dans une caserne. Elle nous a mis dans des baraques froides et nous étions congelés par le froid et nous sommes restés là une semaine à peu près. Ensuite, ils nous ont conduit par train pour la destination Larzac; là nous sommes restés un mois, ensuite destination par train à Bitchcamp en Allemagne - la frontière - et là nous avons retrouvé notre grand frère et nous sommes restés 1 an, le temps que mon père qui était prisonnier nous ait rejoint.

Peu de temps après, j'ai travaillé dans une usine de chaussures à X... pendant 1 an. De là mon père a fait des recherches dans le nord, il a retrouvé de la famille et il a acheté une maison, et nous avons vécu ici depuis 1964.

Voilà, mon commandant, un bref résumé de notre vie. Je n'ai pas pu continuer mon métier d'infirmière, car je n'avais aucun papier.

PS - Vous avez le bonjour de mon père.»

## *Chapeau, Madame MORIN*

On ne dira jamais assez le rôle joué par certaines femmes d'Officier SAS. Qui aurait soupçonné, en rencontrant Madame Georges MORIN, l'épouse du Chef de SAS de Hammam Melouane, que derrière une femme de si frêle apparence, et au souffle si court, se cachait un courage, une énergie, et une bonté qui n'avaient d'égaux que la modestie ?

Pour elle, tout avait commencé un soir de 1956, lorsqu'avec son mari, ancien Officier de la Légion Etrangère, ils s'étaient retrouvés, tous les deux seuls, avec leurs chiens, un fusil de chasse et un P.A. dans le village, déserté depuis longtemps, de Hammam Melouane.

Pourtant, un tel village n'incite guère à y effectuer des séjours prolongés, tant il est encaissé, tant il est «protégé» par deux défilés à l'entrée et à la sortie, tant il est dominé, de tous les côtés, par des montagnes escarpées et boisées. C'est pourtant au bord de l'oued el Harrach, oued capricieux, capable des plus fortes crues, que le Capitaine MORIN et son épouse devaient passer près de 4 ans.

C'est à partir de là que, dès le premier jour, ils sont allés, l'un et l'autre, à la rencontre non seulement d'anciens combattants éparpillés dans les nombreux douars entourant Hammam Melouane, mais aussi, des malades, Madame MORIN œuvrant à titre d'attachée médicale.

Il faut croire que ces visites s'étaient vite montrées efficaces puisque, assez rapidement, un embryon de maghzen s'est formé, et cela, d'autant plus facilement que le FLN avait commis un grand nombre d'exactions dans la montagne. Peu à peu, des familles entières du Douar des Beni Miscera, soucieuses d'échapper au FLN, sont venues chercher protection autour de la SAS. Ce n'est que plus tard que des regroupements ont été opérés pour éviter que les familles, encore iso-

lées, ne courent des risques, et, il faut bien le dire, pour éviter qu'elles ne servent de soutien au FLN circulant dans la région.

Pendant longtemps, l'ambiance au sein de la SAS de Hammam Melouane, comme dans l'annexe de Yemma Halima, située sur une ligne de crête derrière Chréa, dans l'Atlas Blidéen, a été une ambiance bon enfant, où moghaznis et harkis vivaient entourés de leurs parents et d'une progéniture nombreuse. C'était un peu le «souk». Les esprits étaient détendus, et où qu'elle soit, à Hammam Melouane, à Yemma Halima, à la Passerelle, Madame MORIN attirait une foule de malades, demandant piqûres ou cachets.

Parfois, il s'agissait de malades que les membres de la famille n'avaient pas voulu ou pas osé conduire à la visite. Ils étaient à la dernière extrémité, et Madame MORIN se devait de tout faire pour sauver celui ou celle qui n'était qu'un moribond. Elle était assistée dans sa tâche par son fidèle Ahmed, homme pieux qui portait toujours un fez entouré d'un turban d'un blanc immaculé, et d'une jeune et dévouée algérienne, Baya.

Les populations n'ayant pas été regroupées en même temps, les «sorties» d'un maghzen, mieux armé et monté sur des mulets, permettaient de pénétrer plus profondément en montagne. De telles incursions, qui n'avaient pourtant rien d'offensif, n'étaient certes pas du goût de ceux que le Capitaine MORIN et sa femme se refusaient à considérer comme des adversaires irréductibles.

Il en est résulté qu'au détour d'un sentier muletier une décharge de chevrotines est venue blesser sérieusement Madame MORIN, après que la même décharge eut perforé les oreilles du mulet



sur lequel elle était montée.

Mais une telle mésaventure ne devait pas ralentir son ardeur, bien au contraire. Et si le nombre d'actes médicaux était un bon révélateur du degré de pacification, il est à peu près certain que Madame MORIN aurait eu la palme, parmi tous les médecins militaires ou les auxiliaires.

En 1960, le Capitaine MORIN était amené à prendre le commandement de la harka Kimono K 42, dont le PC était à l'ARBA. Il s'était donc reconverti dans son activité d'origine, purement militaire, avec l'avantage de se trouver avec des harkis qu'il connaissait particulièrement bien et il laissait la SAS ... à son frère jumeau Emile MORIN (même grade, même nombre de blessures !) qui la gardait jusqu'en fin août 1961.

Il n'était pas question pour Madame MORIN de rester à l'Arba sans activité. Tout ce qui était du domaine de la santé publique étant déjà pourvu, restaient les Centres Sociaux, où plusieurs antennes existaient entre Rovigo, les Amandiers et l'Arba.

Mais la situation politique se dégradait. S'interrogeant sur leur avenir, harkis et moghaznis devenaient plus sombres, plus taciturnes, sans pour autant choisir un autre camp, estimant que, de toutes les manières, et dans la pire des hypothèses, ils pourraient «suivre» l'armée française, auprès de laquelle ils avaient si bravement et si efficacement combattu.

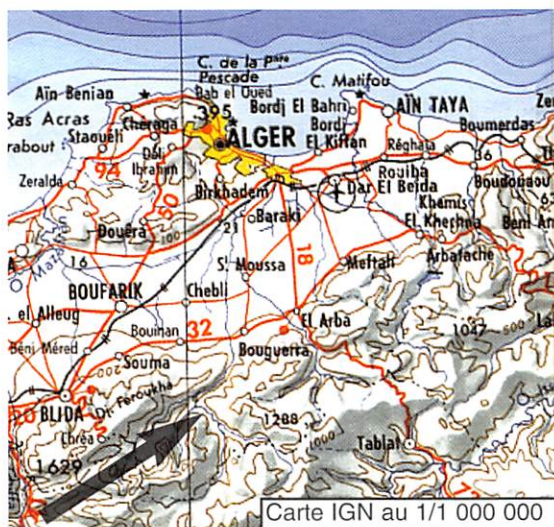
Plusieurs mois après, j'apprenais que le Capitaine MORIN était tragiquement décédé en Bretagne.

On aurait admis qu'après la fin tragique de son mari, Madame MORIN soit restée en France. Cela aurait été mal la connaître.

Elle est repartie aussitôt en Algérie retrouver l'action dans l'amitié qui la liait aux populations qu'elle côtoyait tous les jours.

C'est entre l'ARBA et ROVIGO que Madame MORIN s'est fait arrêter à un barrage routier du FLN. En raison de la renommée de leur captive, ses ravisseurs espéraient sans doute obtenir une bonne rançon. A la suite d'interventions énergiques, en particulier de la part d'Emile MORIN, ils se résignèrent à relâcher Madame MORIN.

Entre temps, elle aura connu pendant quelques jours les «prisons» du FLN.



Plusieurs mois plus tard, le hasard me faisait la rencontrer dans une rue de Paris. Elle sortait de l'hôpital et n'était plus que l'ombre d'elle-même. Elle s'était mise à la reliure, étudiait l'hébreu, l'arabe et s'intéressait à un tas de choses, non seulement par curiosité intellectuelle, mais surtout pour oublier. Oublier le cauchemar qui était le sien : l'assassinat des harkis et des moghaznis qui s'était produit à proximité de son lieu de détention ...

C'est près de 450 harkis et moghaznis qui ont été assassinés en juillet 1962 dans les quatre centres de regroupement de Yema-Halima, la Passerelle, Hammam-Melouane et la Plâtrière, selon les indications, 35 ans après, de l'un des 3 rescapés du massacre.

**Jean du Bouchaud du Mazaubrun**  
Inspecteur Général d'Assurance Vie  
SAS de Hammam Melouane

## Deux documents contemporains ...

DELEGATION GENERALE EN ALGERIE

CABINET

TELEGRAMME ARRIVEE

EXEMPLAIRE N° 3 17

NR 1676 TRES SECRET - PRIORITE ABSOLUE -  
MINISTRE ETAT CHARGE DES AFFAIRES ALGERIENNES  
A  
HAUT COMMISSAIRE DE LA REPUBLIQUE EN ALGERIE - ROCHER NOIR -

NR 223/Z

SUITE NOTRE 215/Z DE CE JOUR.

LES RENSEIGNEMENTS QUI ME PARVIENNENT SUR LES RAPATRIEMENTS PREMATURES DE SUPPLETIFS INDIQUENT L'EXISTENCE DE VERTICALES RESEAUX TISSES SUR L'ALGERIE ET LA METROPOLE DONT LA PARTIE ALGERIENNE A SOUVENT POUR ORIGINE UN CHEF DE S.A.S. JE VOUS ENVOIE AU JOUR ET A MESURE LA DOCUMENTATION QUE JE RECOIS A CE SUJET. VOUS VOUREZ BIEN FAIRE RECHERCHER TANT DANS L'ARMEE QUE DANS L'ADMINISTRATION LES PROMOTEURS ET LES COMPLICES DE CES ENTREPRISES ET FAIRE PRENDRE LES SANCTIONS APPROPRIEES.

LES SUPPLETIFS DEBARQUES EN METROPOLE EN DEHORS DU PLAN GENERAL DE RAPATRIEMENT SERONT EN PRINCIPES RENVOYES EN ALGERIE OU ILS DEVRONT REJOINDRE AVANT QU'IL SOIT STABLE SUR LEUR DESTINATION DEFINITIVE. LE PERSONNEL DEJA REGROUPE SUIVANT MES DIRECTIVES DES 7 ET 11 AVRIL JE N'IGNORE PAS QUE CE RENVOI PEUT ETRE INTERPRETE PAR LES PROPAGANDISTES DE LA SEDITION COMME UN REFUS D'ASSURER L'AVENIR DE CEUX QUI NOUS SONT DEVEUES FIDELES. IL CONVIENT DONC D'EVITER DE DONNER LA MOINDRE PUBLICITE A CETTE MESURE MAIS CE QU'IL FAUT SURTOUT OBTENIR C'EST QUE LE GOUVERNEMENT NE SOIT PLUS AMENE A PRENDRE UNE TELLE DECISION.  
SIGNE : LOUIS JOXE.

1825/12/05

JE REPETE 1676 223/Z 215/Z ET 11 AVRIL - LOUIS JOXE -

*Ces deux documents sont extraits du livre du Général Maurice FAIVRE «Les Combattants musulmans de la guerre d'Algérie» - Editions L'Harmattan. Leur qualité n'est pas parfaite car il s'agit de copies de copies, mais leur authenticité ne semble pas devoir être mise en doute.*



... l'un de l'autre



Aux Armées, le 10 AVRIL 1962.

**COMMANDEMENTS DE TOUTES LES ZONES DE LA WILAYA V**

**DIRECTIVE**

**OBJET : Repercussions du cessez-le-feu.**

Quelques jours après le cessez-le-feu, nous avons pu enregistrer certaines repercussions d'une importance assez grande pour pouvoir nous causer d'énormes difficultés dures à surmonter, si les précautions nécessaires ne sont pas tout de suite prises en conséquence, à savoir notamment :

1°) La libération des harkis, goumiers et ralliés servant dans les rangs ennemis : A travers toute l'Algérie, l'ennemi a entrepris la démobilisation massive des harkis, goumiers et ralliés qui n'ont maintenant aucune raison d'être. Le colonialisme français, ayant fini de se servir et de n'exploiter ses valets inconscients, a décidé de les rejeter définitivement comme ce devait arriver tout à fait naturellement.

Nous n'ignorons aucunement leurs actes irréfléchis et inhumains leurs méfaits et crimes dont ils ont été auteurs, obéissant ainsi aveuglément à leurs maîtres colonialistes qui n'ont à aucun moment cessé de les dresser contre leur peuple désarmé et meurtri par tant d'années de souffrances et de misères. Ils ont librement consenti l'engagement de servir et de n'épargner aucun effort contre leur cause nationale. Dans leur égarement total, ils ont tout fait pour détruire, opprimer et bafouer leur dignité et l'honneur de notre vaillant peuple à jamais invincible. Nul n'ignore leur honteuse et abominable histoire qui restera plus que jamais connue de toutes les générations à venir. Si la Révolution les a condamnés, il n'en reste pas moins que le peuple les frappe de son mépris et continuera toujours à les haïr et les nier, néanmoins, le cessez-le-feu n'étant pas la paix, nous devons user du tact et agir avec souplesse afin de les gagner provisoirement pour ne pas de leur donner l'occasion de faire entrer le jeu de l'ennemi qui n'en reste pas moins désarmé qu'avant et continue de faire des manœuvres et tentatives en vue de noyauter notre chère et noble Révolution. Leur jugement final aura lieu dans une Algérie libre et indépendante devant Dieu et le Peuple qui sera alors seul responsable de leur sort. Il y a lieu donc, d'inviter ce peuple assoiffé de vengeance, à contenir sa colère et prendre conscience de la situation actuelle qui n'est que provisoire et que le moment attendu n'est encore pas arrivé. Toutefois, comme nous l'avons fait déjà savoir dans notre circulaire N° 403, ces égarés abandonnés doivent être surveillés dans leurs moindres gestes et activités et seront inscrits sur une liste noire qu'il faudra conserver minutieusement. Aussi, il faut faire de telle manière qu'il ne tombe dans le camp adverse et de ce fait, peuvent nous saboter et collaborer soit avec l'OAS, soit avec n'importe quel autre ennemi. C'est la raison pour laquelle, nous vous recommandons la plus grande souplesse en vue de les gagner et non de les perdre et faire d'eux d'autres ennemis qui auront à agrandir le camp adverse.

2°) La clandestinité et le secret dans le travail :

C'est avec grand regret que nous avons pu constater après le cessez-le-feu, un certain relâchement dans les méthodes de travail, par divers organismes de notre Révolution qui emportés par la joie de voir cesser enfin les combats, croient et semblent s'imaginer que la paix tant espérée est revenue, que les buts fixés sont atteints et que la Révolution est finie. C'est ainsi, qu'ils vont même jusqu'à faire fi de la clandestinité et se montrer au plein jour pour qui veut les admirer.

...../.....

## *La vie à la montagne*



Souvenirs d'une grande aventure ramenés de «*Là où la piste s'arrête*»  
par **France PARISY-VINCHON**

Ecrivain

Attachée médico-sociale à la SAS de Mechta Berra (arrondissement d'El Milia)

## La SAS de FOURCHI

A mon arrivée, en 1958, j'ai eu la grande satisfaction de continuer l'œuvre entreprise par mon prédécesseur:

- compléter le recrutement du maghzen qui avait pour mission d'assurer la défense du Bordj, assurer les contrôles et recensements des mechtas avoisinantes;
- construire une écurie pour 25 chevaux, à l'écart du bordj, mais sous la surveillance des tours de garde;
- faire participer activement les moghaznis à la finition de la construction de la cité Maghzen;
- faire construire mon logement en dehors de la SAS afin de laisser un plus grand espace aux bureaux, popotes, entrepôts.

### Le Village

Construit avant mon arrivée à 300 m du Bordj, le village comprenait plus de 200 logements en parpaings par les soins de la commune et des services de l'Habitat Rural. L'arrivée de toutes les familles venant des mechtas environnantes posait des problèmes qu'il a fallu régler rapidement. Pour permettre aux réfugiés de s'installer et survivre, une première aide en nourriture (blé) et en habillement a été attribuée.



Installée dans les locaux de la Mairie, une première classe fut prévue, mais se révéla insuffisante à la rentrée d'octobre 1958, date à laquelle une deuxième classe travaillant à mi-temps dut être créée

pour pouvoir assurer l'enseignement de plus de 150 élèves.

Il fallait faire pénétrer la médecine au sein d'une population à l'état sanitaire souvent déficient. Un poste d'AMG permit à une attachée sociale de dispenser quotidiennement des soins. Un médecin militaire put organiser des consultations 2 fois par semaine.

*N'en déplaise aux va-t-en-guerre, l'objectif des SAS n'était pas de nourrir les affrontements, mais d'en tarir les sources.*

*Injecter du pouvoir d'achat dans des investissements profitables à la population locale, faire fonctionner les structures d'un Etat moderne, «comme si» la paix était revenue, montrer la voie d'une gestion désintéressée, voilà de quoi occuper l'esprit et le temps d'un chef d'entreprise en poste dans une SAS.*

Un CFJA en voie de construction devait assurer dans un avenir très proche une formation professionnelle agricole aux jeunes des environs. Par conséquent, tout a été mis en place pour permettre à cette nouvelle commune de pouvoir s'organiser et surtout développer les richesses locales. Grâce à l'irrigation de la plaine de Fourchi, les cultures maraîchères et fruitières ainsi que la création d'une luzernière s'ajoutèrent à une production de céréales et à l'élevage.

L'aide de l'Etat fut donnée sous forme de prêts: semences, labours gratuits, construction d'une bergerie, coopération des services spécialisés de l'agriculture (SAP et SAR), etc.

### L'agriculture

Dans le domaine de l'économie rurale, il y avait beaucoup à faire à FOURCHI.



Sur l'emplacement d'un ancien marécage, il s'agissait principalement de mettre en valeur un périmètre irrigable important (environ 600 hectares) drainé par 30 kilomètres de canaux.



Les terres aménagées et préparées par l'agriculture furent distribuées ensuite par lot de 7 hectares (6 de céréales et 1 de maraîchage). Un petit équipement a permis aux familles de mener à bien leur travail, sous le contrôle d'un moniteur de la SAR, en étroite collaboration avec le Chef de SAS.

Avec la DRS, j'ai entrepris par ailleurs un programme de plantations d'oliviers et d'arbres divers, environ 3000 arbres, sur des sols préparés par la SAR. La culture du tabac à priser ainsi que d'autres produits tels que les pommes de terre, les fèves, les tomates, etc. a pris une extension très importante.

La protection de l'élevage des moutons, source importante de revenus pour les habitants, a amené les services de l'AOR à faire, sur ma demande, de nombreuses tournées pour prendre toutes mesures nécessaires au maintien en état du cheptel. Dès lors, des résultats positifs furent rapidement obtenus.

Un projet de routage de 12.000 hectares avec pâturages et points d'eau a été conçu pour permettre aux *achabi* venant du Sud de faire une étape de repos (une achaba comprend plusieurs dizaines de familles avec un cheptel de l'ordre de 3000 dromadaires, des centaines de moutons, de chèvres). Les travaux ont commencé en 1961.

Hélas ! Le projet était trop beau: il allait permettre de donner un grand développement à cette région. Il fut abandonné à l'occasion de l'indépendance.

### Que conclure ?

Si on désire enrayer le sous-développement d'une population puis augmenter son niveau de vie, c'est au niveau des villages que l'action doit être entreprise. Il faut aussi rechercher la participation active des intéressés au développement rural. Celle-ci ne peut être obtenue que par une œuvre de mise en valeur de leur terroir et par des réalisations dont ils peuvent eux-mêmes juger le fruit.

Quant au maghzen, l'ensemble des hommes ont été dignes de louange par leur fidélité et leur courage lors des accrochages avec le FLN au cours des diverses opérations de contrôle et d'exploitation de renseignements. Trois moghaznis ont été blessés et cinq citations ont été attribuées à ces valeureux soldats qui ont servi la présence de la France avec cœur et ont fait respecter son drapeau pendant la durée du conflit.

**Capitaine (CR) Augustin FUSERET**  
agent d'assurance  
SAS de FOURCHI



## On m'appelait BOULLAYA

Dès 1959, un livre paru aux Editions France Empire, «On m'appelait BOULLAYA», donnait un excellent témoignage de ce qu'était une SAS, de ses difficultés à voir le jour, de ses activités et de son rôle dans la guerre d'Algérie.

L'auteur, après avoir fait un stage pendant l'été 1957, avait signé un contrat d'un an pour être attaché civil dans une SAS en formation dans le djebel proche de la ligne Morice, c'est à dire de la frontière tunisienne. Cet ouvrage se présente comme un journal où ne sont relatées que les journées marquantes; le récit est donc particulièrement vivant.

Quand Louis GUIFFRAY arrive à la SAS de «LEFAA» - pseudonyme pour HANNENCHA - , en novembre 1957, le jour même où il a dix-neuf ans, elle ne comporte qu'un chef: l'aspirant qui commande aussi la section d'artilleurs du poste, un sergent-chef et un seul moghazni, interprète et secrétaire. La section et la SAS sont installées très sommairement dans une ferme.

L'activité du narrateur est multiple: il distribue les laissez-passer en gérant les fiches de renseignement, il assure les fonctions d'infirmier auprès de la population et il participe à des patrouilles avec l'aspirant (il a fait une Préparation Militaire Supérieure de parachutiste). Ses tournées d'infirmier lui permettent d'entrer en contact avec la population qui l'appelle très vite «Boulaya»: le Barbu, parce qu'il a

*Ne cherchez plus ce livre en librairie: son édition est épuisée.*

*Quant à Louis GUIFFRAY, après avoir entamé une carrière d'artiste peintre, il est hélas décédé à l'âge de 31 ans.*

renoncé à l'usage du rasoir.

Les habitants des deux douars sont en partie regroupés près du poste militaire, alors que d'autres vivent encore dans des mechtas dispersées. Ils subissent donc la pression des bandes de fellaghas de passage et surtout de l'Organisation Politico Administrative.

Peu de jours après son arrivée, en prenant un risque incroyable, le narrateur obtient d'un suspect des renseignements utiles sur un collecteur de fonds. Les contacts routiniers avec la population permettent de recueillir diverses informations, notamment sur les caches de blé qui contribuent au ravitaillement des bandes de passage.

C'est au début de février 58, que l'aspirant obtient sa mutation officielle dans le corps des Affaires Algériennes. Et la SAS connaît des succès remarquables: successivement trois fellaghas viennent s'y rallier avec leurs armes, à commencer par un sous-officier.

En mars, un second moghazni est engagé: un rebelle rallié depuis 6 mois; il permet très vite l'arrestation d'un collecteur de fonds. Puis deux dont l'un n'a que seize ans et l'autre dix-neuf, mais a passé une année dans un commando. Deux autres encore, âgés de dix-sept ans préfèrent le maghzen à un enrôlement forcé parmi les fellaghas. Mais quatre candidats, peu sûrs, sont refusés par le Chef de SAS. Le maghzen est enfin au complet au milieu de l'été 58 et c'est en septembre qu'est recruté le mokedem, ancien sous-officier rebelle. Ceci montre les difficultés qu'il y avait à recruter un maghzen et à le rendre opérationnel.

Le référendum de septembre 58 est un succès pour la SAS en dépit de toutes les menaces des rebelles. Mais ceux-ci exercent leur vengeance le mois suivant en

égorgeant deux habitants, dont le père d'un moghazni dans le regroupement même.

Finalement, la bande des cinq fellaghas responsables de ces deux meurtres est traquée dans ses différents repères et elle s'enfuit vers le barrage électrifié où un violent accrochage met fin à son sort. En novembre, son contrat ayant pris fin, Louis GUIFFRAY retourne à Paris où il retrouve sa bande d'amis. Mais son dernier mot est qu'il va faire son service militaire!

Que nous apporte ce livre ? Essentiellement la fraîcheur et l'authenticité d'un témoignage vécu, garanties, par exemple, par les aveux de l'auteur sur la

*Analyse dans un prochain numéro:*

• *Là où la piste s'arrête - France PARISY-VINCHON - Editions Muller*

peur qu'il a ressentie en certaines occasions. Il nous montre bien la situation de la population locale prise entre deux camps et surtout en butte à la violence des fellaghas. Il met bien en évidence aussi l'importance de l'OPA pour les déplacements et la survie des unités militaires du FLN.

Nous aimerions savoir maintenant dans quelle mesure ce témoignage d'un garçon de dix-neuf ans a pu atteindre nos responsables militaires et politiques.

**René FRANCK**

Agrégé de Grammaire  
SAS de HARRAZA

## *Le Téléphone Arabe*

*Nous avons pris la décision d'ouvrir une nouvelle rubrique spécialisée dans l'intervention des lecteurs, «le Téléphone Arabe» qui permettra de laisser à la rubrique «Promenade dans le Souk» son caractère de divers.*

*Il est toujours délicat de publier les lettres des lecteurs sans règle du jeu. Quelquefois trop longues, ou polémiques, il peut arriver qu'elles soient trop nombreuses, ou trop rares. Et pourtant cela rend plus vivant le fonctionnement d'une association! Nous avons donc franchi le pas, et publions prudemment des interventions au **second degré** sous forme de contribution. Merci de nous faire part de vos observations.*

**Au sujet de l'analyse du livre du Général FAIVRE «un village de harkis» et des émeutes de Sétif**

Michel LAGROT - SAS de BOUYAMINE - craint que l'analyse de René FRANCK ait pu être influencée par une «certaine presse» quand, à propos du livre «Un village de harkis» et parlant des émeutes de Sétif, il écrit «les représailles ont fait peu de différences entre les coupables et les innocents».

Ce n'est pas le cas.

Le général FAIVRE nous confirme que le bilan le plus sérieux de la répression donne une estimation inférieure à 5.000 victimes. C'est déjà beaucoup trop, mais

cela n'a rien à voir avec les 45.000 de la propagande (pré-imprimée !) des émeutiers.

Au dossier de cette affaire, et à propos des SAS, signalons le comportement héroïque d'un moghazni de la SAS de SILLEGUE qui s'était dévoué de sa propre initiative en 1945 pour mettre à l'abri les familles isolées des colons et avait été blessé au bras dans une embuscade. En reconnaissance et pour lui permettre de faire vivre sa famille, dès sa création, la SAS l'avait embauché comme chauffeur. Excellent mécanicien, il conduisait parfaitement le camion de la SAS, malgré sa patte folle. C'était un homme bon et juste, et un ami sûr.



# *Promenades dans le Souk*

## ***Nous ne recherchons plus***

**Nos lecteurs sont formidables (suite)**

Les numéros manquants de la collection des Bulletins des Affaires Algériennes. Serge COELO nous les a procurés.

## ***Mais nous recherchons***

**Qui sait !**

Les annuaires des promotions des Ecoles d'Application (Saint Cyr, Cherchell, Saumur, Anger, etc) dans lesquels nous pourrions retrouver les noms d'officiers affectés dans les SAS.

## ***Pensez à notre secrétaire***

**Objet : objet**

Lorsque vous nous écrivez, auriez-vous la gentillesse de mentionner l'objet de votre lettre en trois ou quatre mots maximum, comme certains membres le font par habitude professionnelle. Cela améliore le rendement de notre secrétariat lors de l'enregistrement informatique du courrier. Mieux: cela facilite les recherches éventuelles.

## ***Les écrivains et l'Algérie***

**Les SAS et les autres**

Des auteurs et éditeurs ont la sympathie de nous adresser des livres sur la guerre d'Algérie qui ne traitent pas des SAS, de près ou de loin, en bien ou en mal.

Nous nous sommes donné pour règle de ne faire des analyses que de la partie «SAS» des livres, ceci pour éviter de sortir de notre domaine de compétence.

En revanche, c'est avec plaisir que nous signalons les coordonnées de ces livres à l'attention de nos lecteurs:

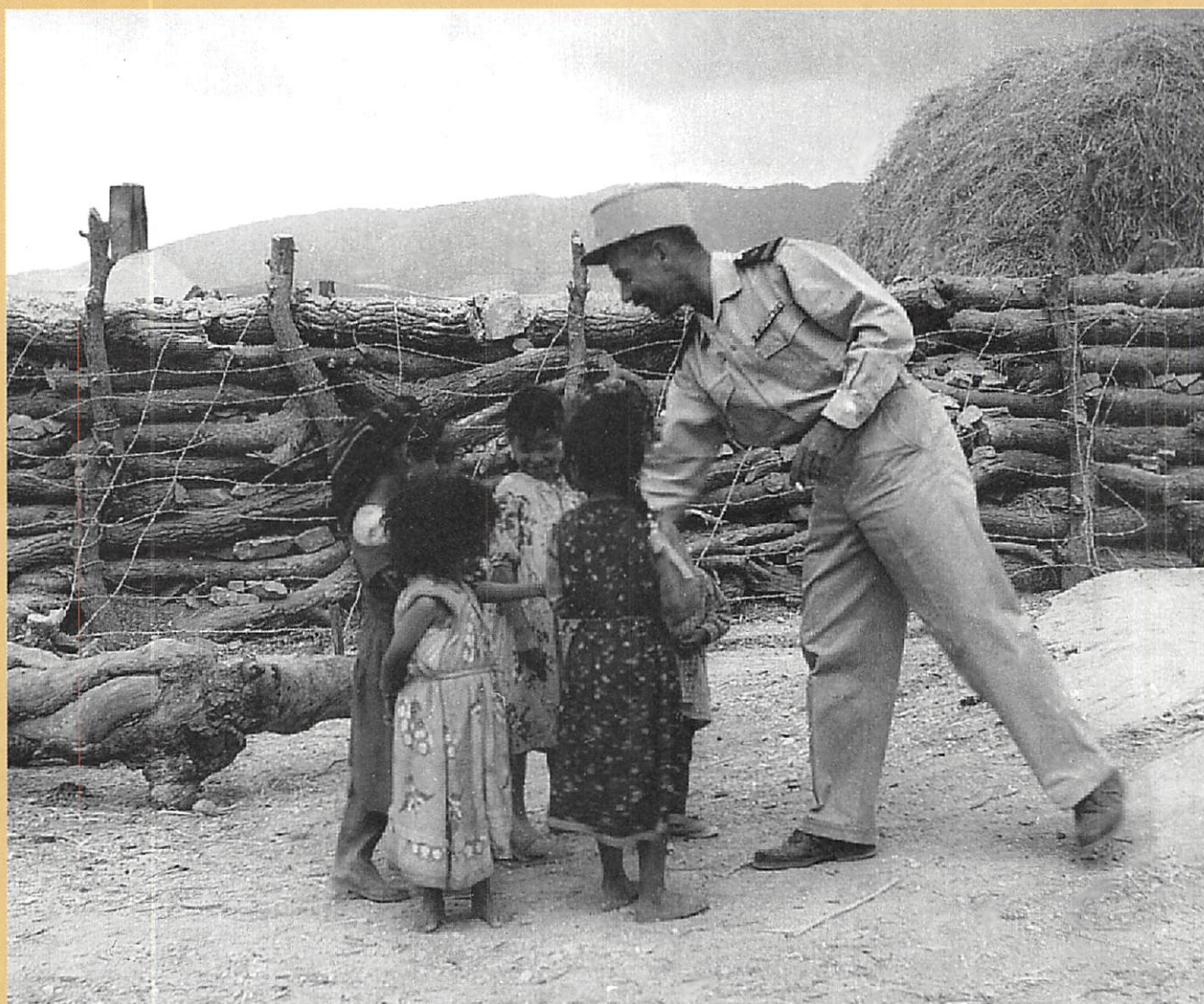
- **Le Cimetière de l'Espérance**, par Thierry BOUCLIER - aux éditions ULYSSE;
- **L'Algérie et la France malades l'une de l'autre**, par Georges DILLINGER - Publications GD.

## ***DERNIERE DE COUVERTURE***

**«Celui de qui j'ai partagé la joie,  
Qu'il vienne se réjouir avec moi,  
Et me rendre la joie que je lui ai donnée.»**

**(poésie berbère)**

Cette distribution de bonbons à ses admiratrices a été la dernière du Lieutenant TUMOINE, Chef de la SAS de M'RAOU BATTOUM. Quelques heures plus tard, son véhicule sautait sur une mine, le 5 janvier 1959.



### **Les derniers bonbons**

*Les frais d'impression de cette publication ont été partiellement couverts par des subventions  
accordées par le Ministère des Anciens Combattants et le Ministère de la Défense*